









OFFRE D'EMPLOI



ACCOMPAGNATEUR AUX CAMPS DE JOUR

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Statut étudiant | Date limite pour postuler : 4 janvier 2026

Située entre rivière et montagnes dans la vallée du Richelieu, Saint-Basile-le-Grand est une ville dynamique et chaleureuse habitant plus de 17 000 résidants et comptant 150 employés. Par son milieu de vie hors pair, sa situation géographique privilégiée et ses nombreuses installations et services offerts à ses citoyens, la ville de Saint-Basile-le-Grand se démarque comme une municipalité où il fait bon vivre et travailler.

Joignez l'équipe du Service des loisirs de la culture et de la vie communautaire !

Ce Service a un vaste champ d'action lui permettant de voir à la coordination et à la planification de la majorité des activités et manifestations spéciales sur le territoire grandbasilois. Grâce au dynamisme de la communauté, la Ville est en mesure de présenter une panoplie de loisirs sportifs et récréatifs, des grands évènements et de soutenir les partenaires du milieu dans la mise sur pied de projets et d'activités.

FONCTIONS

Sous la responsabilité du technicien en loisirs, secteur jeunesse et vie communautaire, l'accompagnateur travaille avec un ou des enfants (maximum de 3) ayant des besoins spécifiques âgés entre 4 et 13 ans. Il prend en charge l'enfant, s'assure de connaître ses besoins et lui créer une routine apaisante afin d'être en mesure de l'inclure dans les activités régulières du camp de jour.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Adapte des activités en lien avec les besoins spécifiques de l'enfant;
- Met en place des outils pédagogiques pour aider les jeunes dans leurs apprentissages;
- Priorise l'intégration de l'enfant dans un groupe régulier;
- S'assure de la sécurité et du bien-être des enfants en charge;
- Intervient auprès des jeunes en situation de crise;
- Communique de façon journalière avec les parents responsables de l'enfant.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Être un étudiant âgé de 16 ans et plus
- Formation collégiale et plus (un atout)
- Diplôme d'aptitude en formation d'animateurs (DAFA) (un atout)
- 1 an d'expérience minimum en animation de camp de jour
- Aptitudes avec la clientèle ayant un handicap ou un trouble de comportement (un atout)
- Grande capacité de travail en équipe
- Disponibilité complète pour la période de travail à temps complet

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Salaire horaire: 19.71\$

Les conditions de travail sont celles prévues à la convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1691.

PÉRIODE DE TRAVAIL

Temps complet

- 2 au 6 mars 2026 (semaine de relâche)
- 29 au 31 mai 2026 (formation de camp de jour)
- 29 juin au 21 août 2026 (camp de jour été)

Temps partiel

Disponibilité durant l'année pour les événements ponctuels à grand rassemblement.

POSER VOTRE CANDIDATURE

Ce défi vous intéresse? Nous vous invitons à nous faire parvenir votre curriculum vitae via courriel à l'adresse rh@villesblg.ca au plus tard le **dimanche 4 janvier 2026.**